

NOTE AUX REDACTIONS

Tours, le 20 juin 2024

Élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024

À l'occasion des prochaines élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024, un espace sera dédié à la presse au cabinet du préfet.

Horaires et accès à l'espace dédié à la presse

L'ouverture et l'accès à l'espace dédié aux journalistes accrédités se fera par le porche au 15 rue Bernard Palissy à Tours, à partir de 20h00, munis de leur carte de presse ou d'une carte d'identité.

Comment s'accréditer ?

Votre demande est à retourner, d'ici le jeudi 27 juin 2024, à l'adresse courriel suivante : pref-relations-presse@indre-et-loire.gouv.fr en précisant votre nom, prénom, nom du média, numéro de portable.

Moyens matériels

L'espace de presse dédié sera équipé d'un accès à internet via wifi. Il est conseillé aux journalistes de se doter de téléphones portables pour passer les appels.

Modalités de communication des résultats

La transmission de résultats provisoires sera possible à partir de 20h00. Les journalistes disposeront d'une copie papier des résultats et la mise en ligne des résultats sera faite au fur et à mesure sur le site du ministère <https://elections.interieur.gouv.fr>.

Aucun résultat ne sera transmis par téléphone.